

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>A2</b>
<b>Programmes de recherche régionaux et interrégionaux</b>	<b>304</b>

La Commission Permanente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de la Recherche,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire approuvé par délibération du Conseil régional,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 27 et 28 juin 2013 approuvant le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) 2014-2020,
- VU** la délibération du Conseil régional des 5 et 6 février 2015 approuvant le Contrat de plan Etat-Région 2015-2020,
- VU** la délibération du Conseil régional du 18 décembre 2015 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** la délibération du Conseil régional des 18 et 19 décembre 2019 approuvant le Budget Primitif 2020, et notamment le programme « Programmes de recherche régionaux et interrégionaux »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 10 avril 2015 approuvant les termes des conventions d'application du CPER 2015-2020,
- VU** le Contrat de plan Etat - Région 2015-2020, signé le 23 février 2015,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 15 novembre 2019 affectant une subvention de 5 000 000 € à l'Université de Nantes pour le projet I-Site NExT et approuvant la convention correspondante,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 10 avril 2015 attribuant à l'Ecole Centrale de Nantes une subvention de 4 000 000 € relative au soutien du projet Recherche-Formation-Innovation « Energies Marines Renouvelables » et approuvant la convention initiale,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 2 mars 2015 attribuant à l'Université d'Angers une subvention en investissement de 2 462 000 € relative au soutien du projet Recherche-Formation-Innovation « Electronique professionnelle WISE »,

- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 2 mars 2015 attribuant à WE Network une subvention en investissement de 538 000 € relative au soutien du projet Recherche-Formation-Innovation « Electronique professionnelle WISE » et approuvant la convention,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 28 septembre 2015 attribuant à l'Université de Nantes une subvention en investissement de 3 000 000 € relative au soutien du projet Recherche-Formation-Innovation « Atlanstic 2020 » et approuvant la convention relative à ce projet centré sur les Sciences du Numériques,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 1<sup>er</sup> juin 2015 attribuant à l'Université de Nantes une subvention en investissement de 1 124 000 € relative au soutien du projet « DéfiMaths » et approuvant la convention correspondante,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 8 juillet 2016 approuvant l'avenant n°1 à la convention « Défimaths » n°2015-05284,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 1er juin 2015 octroyant une subvention d'un montant de 1 200 000 € pour la réalisation du programme de recherche intitulé « POLLUSOLS » et approuvant la convention correspondante,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 9 novembre 2015 octroyant une subvention d'un montant de 500 000 € pour la réalisation du programme de recherche intitulé « SPEED » et approuvant la convention correspondante,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 29 septembre 2017 à l'IRT Jules Verne une subvention d'investissement d'un montant de 276 000 € en soutien au programme de ressourcement scientifique « PERFORM »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 12 juillet 2019 adoptant la convention de partenariat (n°2019-08618) avec l'Université Bretagne Loire (UBL) afin de soutenir le projet « Plug in labs Ouest » pour l'année 2019,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 15 novembre 2019 adoptant une convention de partenariat (n°2019-14606) avec l'Université Bretagne Loire (UBL) afin de soutenir le programme d'appui au montage de projets européen « CAP EUROPE » pour l'année 2019.

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

Après en avoir délibéré,

## 1. AUTRES ACTIONS (CPER) : Contrat de plan Etat-Région 2015-2020

### 1.1 DI2L2S

#### ATTRIBUE

au titre du CPER 2015-2020, une subvention de fonctionnement de 189 522 €, sur une dépense subventionnable de 189 522 € TTC, à l'Université de Nantes pour la mise en œuvre du programme DI2L2S (développement et internationalisation des lettres, langues, sciences humaines et sociales) pour 2020.

#### AFFECTE

l'autorisation d'engagement correspondante,

#### APPROUVE

les termes de la convention correspondante figurant en 1-annexe-1,

#### AUTORISE

la Présidente à la signer.

## 2. INTERREGIONAL : Programme de recherches interrégionaux

### 2.1 Colloque de clôture du PSDR4

#### ATTRIBUE

une subvention forfaitaire de fonctionnement de 7 000 € à l'INRAE pour l'organisation du colloque de clôture du programme « Pour et sur le développement régional – PSDR » qui se déroulera du 28 au 30 octobre 2020 à Angers,

#### AFFECTE

l'autorisation d'engagement correspondante.

## 3. SOUTIEN AUX PROJETS STRATEGIQUES

### 3.1 I-Site NEXT

#### ATTRIBUE

une subvention d'investissement de 2 713 068 € à l'université de Nantes sur un montant subventionnable de 5 426 136 € HT pour le soutien aux appels à projets lancés par l'initiative Next, en 2019,

#### APPROUVE

les termes de la convention correspondante figurant en 3 annexe 1,

#### AUTORISE

la Présidente à la signer.

3.2 Programme de ressourcement scientifique de l'IRT Jules Verne : soutien au Programme PERFORM (« ProgrammE de Recherche Fondamentale et de Ressourcement sur le Manufacturing ») pour 2020

ATTRIBUE

une subvention d'investissement de 276 000 € à l'IRT Jules Verne en soutien aux salaires des doctorants du programme «PERFORM (« ProgrammE de Recherche Fondamentale et de Ressourcement sur le Manufacturing »), sur une dépense subventionnable de 748 000 € HT pour 2020.

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

AUTORISE

la dérogation aux articles 17 et 18 des règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil régional des 20 et 21 décembre 2017 et modifié par délibération du Conseil régional des 9 et 10 juillet 2020,

AUTORISE

la prise en compte des dépenses au 1er avril 2020,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante figurant en 3 annexe 2,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

3.3 Soutien au Programme PERFORM (« ProgrammE de Recherche Fondamentale et de Ressourcement sur le Manufacturing ») pour 2017 : avenant à la convention

ATTRIBUE

à l'IRT JULES VERNE une subvention complémentaire de 7 666 € sur une dépense subventionnable de 720 000 € TTC au titre du programme PERFORM pour l'année 2017 sur une dépense subventionnable de 720 000 € afin de tenir compte de la crise sanitaire,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante

AUTORISE

la dérogation aux articles 17 et 18 des règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil régional des 20 et 21 décembre 2017 et modifié par délibération du Conseil régional des 9 et 10 juillet 2020

APPROUVE

l'avenant à la convention n°2017 09382 correspondant, présenté en 3 annexe 3,

AUTORISE

La Présidente à le signer

#### 4. DEMARCHES RECHERCHE FORMATION INNOVATION

##### 4.1 Avenants aux démarches Recherche- Formation-Innovation (RFI)

APPROUVE

l'avenant relatif à la modification de la convention n°2014 10563 portant sur le soutien à la démarche RFI WEAMEC

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant afférent en 4-annexe-1

APPROUVE

l'avenant relatif à la modification de la convention n°2015 08722 portant sur le soutien à la démarche RFI Atlanstic 2020

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant afférent en 4-annexe-2

APPROUVE

l'avenant relatif à la modification de la convention n°2015 02376 portant sur le soutien à la démarche RFI WISE

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant afférent en 4-annexe-3

APPROUVE

l'avenant relatif à la modification de la convention n°2015 02374 portant sur le soutien à la démarche RFI WISE

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant afférent en 4-annexe-4.

#### 5. AAP RECHERCHE

##### 5.1 : Avenants aux conventions de projets impactés par la crise sanitaire liée au COVID

APPROUVE

l'avenant relatif à la modification de la convention n°2015 05284 portant sur le soutien au projet DEFIMATHS

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant afférent en 5-annexe-1

APPROUVE

l'avenant relatif à la modification de la convention n°2015 10759 portant sur le soutien au projet SPEED

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant afférent en 5-annexe-2

ATTRIBUE

à l'Université de Nantes une subvention complémentaire de 10 000 € au titre du projet POLLUSOLS afin de tenir compte de la crise sanitaire,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

APPROUVE

l'avenant relatif à la modification de la convention n°2015 05280 portant sur le soutien au projet POLLUSOLS

AUTORISE

la Présidente à signer l'avenant afférent en 5-annexe-3.

6. INTEGRATION DANS LES RESEAUX EUROPEENS ET INTERNATIONAUX : Soutien au montage de projets européen de recherche - changement de bénéficiaire de la subvention relative au programme CAP EUROPE

PRENNE CONNAISSANCE

du changement de bénéficiaire de la subvention accordée par la commission permanente du 15 novembre 2019 relative au programme CAP EUROPE pour l'année 2019 au profit de l'Université Rennes 1.

7 VALORISATION : Projet Plug in Labs Ouest 2019 - changement de bénéficiaire de la subvention

PRENNE CONNAISSANCE

du changement de bénéficiaire de la subvention accordée par la commission permanente du 12 juillet 2019 relative au projet « Plug in labs Ouest » pour l'année 2019 au profit de l'Université Rennes 1.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés

Abstentions : Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

REÇU le 29/09/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs